7789 Mr MERELLE, Guy HIRSON, le 01 Juillet 2014

8 Rue Salvador Allende

02500 – HIRSON

Tél : 03.23.58.41.68

06.63.28.68.64

Email : [guymerelle@hotmail.fr](mailto:guymerelle@hotmail.fr)

Lettre à l’intention de :

( ) – Mr le Président Général de la SNEMM et Président de la 0241 Section de Médaillés

Militaires de CHATEAU THIERRY.

( ) – Mr le Président Départemental des Sections des Médaillés Militaires de l’Aisne et

Président de la 220 ° Section des Médaillés Militaires de VERVINS.

( ) – Mr le Président de la 1039° Section des Médaillés Militaires de ROZOY SUR SERRE.

( ) – Mr le Président de la 1081° Section des Médaillés Militaires de SAINT MICHEL.

( ) – Mr le Président de la 492° Section des Médaillés Militaires d’HIRSON.

( ) – Mr le Président de la 981° Section des Médaillés Militaires de LE NOUVION EN

THIERACHE.

( ) - Mr le Président de la 0074° Section des Médaillés Militaires de SISSONNE.

( ) – Mr le Président de la 3333° Section des Médaillés Militaires de NEUFCHATEL/AISNE

( ) - Mr le Président de la 0223° Section des Médaillés Militaires de SOISSONS.

( ) - Mr le Président de la 1716° Section des Médaillés Militaires de ST QUENTIN.

( ) - Mr le Président de la 0527 Section des Médaillés Militaires de VILLERS COTTERETS

( ) - Mr le Président de la 0151 Section des Médaillés Militaires de LA FERE et

Secrétaire Général de la SNEMM.

Messieurs les Présidents.

Devant la diminution constante de nos effectifs sur le plan NATIONAL qui est la conséquence de celle de nos SECTIONS respectives, j’essaie de trouver à mon niveau, à défaut de solutions, des idées pour tenter d’enrayer cette spirale négative.

RAPPEL :

======

2011 : 60000 Adhérents

2012 : 57000 Adhérents

2013 : 55000 Adhérents

2014 : ?

Je tiens à m’exprimer en ma qualité de 3° Vice-Président de l’Union Départementale des Médaillés Militaires de l’AISNE et Vice-Président et Secrétaire de la 492° Section des MM d’HIRSON.

Pourquoi cette LETTRE ? A la lecture de ces chiffres, sans cesse, décroissants, j’oscille bien souvent entre Fureur et Désespoir mais aussi entre Indignation et Abattement. Dans une Société de mutation comme celle où nous vivons où tout change et évolue à tous moments et ceci dans tous les domaines, la question de la VIE, voire de la SURVIE de nos SECTIONS va se poser dans un avenir plus ou moins lointain au regard du nombre et de l’âge de nos adhérents.

Doit-on attendre de constater leur déclin ou agir aujourd’hui pour qu’il en soit autrement ? Quels sont les idées et les remèdes à y apporter ? Voilà les vraies questions que je me pose aujourd’hui. L’AVENIR comme l’INCONNU fait peur, ce n’est pas à mes yeux, des raisons pour ne rien faire. La politique de l’autruche ne mène à rien quand on sait que ces questions sont bien réelles et qu’un jour, il va falloir qu’on y répondre et trouver des solutions pour que nos sections continuent à exister. Chacun sait au plus profond de lui-même en sa qualité de PRESIDENT ou RESPONSABLE que le choix de continuer à VIVRE ou de MOURIR se posera à plus ou moins long terme pour certaines de nos SECTIONS. Cela fait plusieurs années que je le signale. J’ai même adressé une lettre à notre ancien DIRECTEUR GENERAL en 2013 pour lui faire part de mes inquiétudes. Je n’ai reçu aucune réponse ?

En 2013, nous avons effectué un VOTE interne de nos adhérents pour se RATTACHER à notre Section voisine de VERVINS, tout en demandant de garder notre TRESORERIE et notre DRAPEAU. Comme la notion de RATTACHEMENT n’existe pas dans nos STATUTS ; contrairement à celle de la FUSION, nos adhérents ont refusé cette option. Bref, aujourd’hui, on peut retourner le problème dans tous les sens, il n’existe qu’une voie : Celle de la FUSION. C’est-à-dire, soit avec une Section voisine ou encore, celle menant à l’Union Départementale.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nos adhérents sont tous ou presque tous, pour rester dans leur Section. Cette notion de proximité et d’ancienneté joue un rôle essentiel dans leur décision. Je les comprends et je respecte leur décision ; même si malheureusement et au regard des chiffres sans cesse décroissants des effectifs, cela doit se terminer par l’extinction de certaines Sections ; faute d’adhérents.

Rester le plus attentif des sourds ou encore adopter la Stratégie du Silence, n’a jamais été une solution en soi. Alors que faire ? Attendre bêtement mais sûrement que nos effectifs arrivent sous les 50000 – 40000 – 30000….. avant de se poser les bonnes questions pour enrayer cette décroissante des chiffres. Je vous pose la question à vous les PRESIDENTS des Sections de notre Union Départementale de l’Aisne ?

La FUSION : Tout le monde va la refuser. Le Regroupement à l’Union Départementale : Idem car les adhérents ne voudront plus renouveler leur cotisation et les nouveaux médaillés refuseront d’adhérer car les notions de PROXIMITE, de CAMARADES et d’ANCIENNETE auront disparu à leurs yeux.

Pas facile de trouver une solution, vont dire certains Présidents en lisant cette lettre car ils savent très bien, ö combien ces notions citées ci-dessus sont précieuses et non négociables au sein de leur propre Section. Alors, je vous pose la question : on continue où on essaie de trouver ensemble une solution ?

Il faut savoir que de plus en plus et avec l’âge, nous rencontrons tous des problèmes de disponibilité pour assister à des réunions aussi diverses que variées, d’emploi du temps, de distance à parcourir, de représentations aux cérémonies patriotiques, de vie de famille à sauvegarder, de fatigue intellectuelle, sans oublier aussi et surtout pour certains des problèmes de santé à surmonter et qui se terminent bien souvent par des DEMISSIONS. Nous tombons là dans le REEL et non dans l’UTOPIE. Il faut en être conscient. A ne pas vouloir en tenir compte, on prendra alors le risque de s’exposer à des lendemains difficiles pour certaines de nos Sections.

Nous allons devoir créer des modes de substitution ou des RELAIS, que ce soit physiquement ou intellectuellement car personne n’est irremplaçable et chacun d’entre nous, se doit de préparer sa succession ; d’où l’impérieuse nécessité de se regrouper autre que par la FUSION. Travailler en commun, c’est sauvegarder l’avenir de nos Sections car le NOMBRE et source de FORCE et favorisera ainsi l’adhésion au détriment de la Démission.

Personnellement, je vous expose mon idée, qui aura au moins le mérite de sauvegarder pour chaque Section qui le désire, son AUTONOMIE (Drapeau, Trésorerie et tout ce que vous voudrez). Il suffirait d’inscrire un nouvel ARTICLE dans nos statuts qui donnerait l’autorisation pour chaque Section qui le désire, de se regrouper avec une autre Section, dans l’unique but de créer un lieu d’échanges et de convergences ou encore un laboratoire d’idées et d’initiatives en commun, d’où ainsi, une reconnaissance statutaire d’une collégialité reconnue et nécessaire à la survie de nos sections respectives.

Les membres de ces deux bureaux directeurs pourraient désigner par VOTE : un Président et un Président Adjoint pour animer les réunions décidées. Cette Présidence pourrait être annuelle et tournante. Cette autorisation nous donnerait ainsi la possibilité de trouver des solutions communes à nos différents problèmes mais aussi de l’aide sous toutes ses formes (Moral, Matériel, Physique…), tout en sachant et en répétant, que cette nouvelle ENTITE n’aurait aucun pouvoir sur l’une ou l’autre section ; lesquelles resteront AUTONOMES.

On pourrait ainsi, d’un commun accord, faire son AG au même lieu mais à des horaires décalés de manière à faire un seul et unique dépôt de gerbes – un repas en commun et ne déplacer qu’une seule fois : les adhérents de deux sections – les porte-drapeaux – les autorités civiles et militaires. Egalement, nous pourrions faire des achats en commun : Médailles, plaques, rubans…….

Une seule VOIX, aussi forte soit-elle, ne suffira pas à être écoutée ou encore à ébranler ou à bouger cette lourdeur du changement demandé. Nous savons tous que naturellement, on trouvera encore et toujours des résistances à tout changement et aux méthodes de travail. Alors j’en appelle à vous les Présidents de l’UD 02 pour relayer auprès de la SNEMM, ce changement demandé et souhaité. Faire « FI » de cette déflation constante des effectifs au profit d’un SILENCE abyssal, quant aux solutions à trouver, c’est se préparer à vivre et à connaître des lendemains aussi difficiles que douloureux, mais aussi de prendre le risque de devenir les fossoyeurs de nous-mêmes et de notre Association.

Je n’oublie pas que si, c’est la SNEMM qui compose le MENU, nous, ses sections, ne devons pas être considérées comme des vulgaires troupeaux de moutons épars aux quatre coins de la France, qui devraient rester sans REACTION et sans IMAGINATION. J’ose penser que les 865 Sections que nous sommes, méritent l’écoute qui leur est due. Nous nous devons tous, d’être au rendez-vous du COURAGE et de ne pas fuir la vérité du CONSTAT. Eteindre les MOTS, les ECRITS ou les ACTES par le silence ne mène à rien. Est-ce trop demandé de : Rationaliser, Réorganiser, Mutualiser pour créer des Synergies nouvelles de manière à passer d’une culture de routine et d’habitude à une culture de résultats ou de modernisme. Agir ainsi, c’est respecter un principe de réalité qui consiste à associer des actes qui sont rendus obligatoires par la situation.

J’espère, après la lecture de cette lettre, recevoir vos observations, vos idées, voire aussi vos critiques, de manière qu’on puisse un jour en débattre ensemble pour trouver des solutions aux questions qui se posent et donner ainsi un avenir à nos sections.

Bien amicalement.